

L'HON. P. A. CHOQUETTE

L'HOMME DU JOUR DANS LE MONDE POLITIQUE

La rumeur publique veut qu'à brève échéance l'Hon. jugé P. A. Choquette, de la Cour Supérieure, abandonne la magistrature pour se remettre dans la politique active. On doit bien penser que ça ne doit pas être pour le simple plaisir de ratifier de son vote en Chambre la politique ministérielle formulée par les membres du cabinet, mais plutôt pour élaborer cette politique avec eux et lui-même la formuler, à l'occasion, comme chef d'un département quelconque.

Ce n'est un secret pour personne que monsieur Choquette, dès les élections de 1896, était désigné comme un futur collègue de Sir Wilfrid Laurier. L'aide efficace qu'il donna à son chef par sa parole entraînée, et le service signalé qu'il lui rendit en fondant à Montréal, en collaboration avec l'Hon. M. Brodeur, le vaillant organe politique que fut "Le Soir", lui constituèrent des titres additionnels à la reconnaissance de son parti. Aussi, nul doute qu'il fût devenu assez promptement ministre si, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici, il n'eût consenti à accepter cette position de juge, à laquelle il fait le plus grand honneur.

Avant son élévation à la magistrature, monsieur Choquette était un avocat de distinction au barreau de Québec; au "Soir", à Montréal, il se révéla journaliste de première force. Dans l'une comme dans l'autre position, assez peu faites d'elles-mêmes pour initier un homme aux secrets du commerce, de l'industrie et de la finance, il étonna plus d'une fois les gens par l'extrême facilité avec laquelle il traitait les questions commerciales, industrielles ou financières. C'est que sous le profond légiste qu'il est par l'étude, sous le journaliste primesautier qu'il fut par intuition, Monsieur Choquette cachait le commis voyageur endiablé qu'il fut par enthousiasme plutôt que par nécessité, avant d'être avocat et journaliste.

Ce serait pour nous trop peu de révéler au public cette particularité assez peu connue de l'ancien député de Montmagny, si nous ne profitions de l'occasion pour lui révéler en même temps l'importance qu'en certains pays on attache, pour le développement de l'intelligence des affaires, cette carrière de commis voyageur qu'on blague volontiers, probablement parce qu'en toute occasion on trouve à qui parler.

"Balzac l'a marqué de sa griffe incomparable, cet homme jovial, aimable, souriant, gouailleur, rigoleur et blagueur qu'on appelle le commis-voyageur. Personnage inconnu d'Athènes et de Rome, dit-on, mais qui n'en est pas moins une des plus curieuses figures créées par les mœurs de l'époque actuelle. L'auteur de la "Comédie Humaine", à qui ce type devait plaire, l'a tourné et retourné, palpé et ausculté avec sa minutie ordinaire, dans le Gaudissart que vous connaissez bien.

"De la gaudisserie? Il en saturait l'article le Paris aussi bien que les assurances de capitaux, et ne la ménageait pas plus à l'organe politique, le "Mouvement", qu'il était chargé de propager dans les masses, qu'à la chapellerie parisienne, dont il était le représentant le mieux coiffé. Voyageant en outre pour le "Journal" et la doctrine de ses préférences, c'est par la gaudisserie ménagée avec tact qu'il arrivait au cœur des néophytes, qu'il cueillait des abonnements. C'est par la gaudisserie également qu'il prouvait aux hommes

bien s'appeler, n'en déplaise à l'ombre de Conte, la philosophie positive."

Tel était le commis voyageur que Balzac a si bien connu et dépeint, le grand homme en faveur de qui il a tiré un brillant feu d'artifice, dont il a redit les hauts faits et risqué l'apothéose. Bien que le commis voyageur d'aujourd'hui ait beaucoup perdu de son originalité, un observateur expérimenté peut encore le reconnaître à ses allures, au ton avantageux qu'il sait prendre, à sa loquacité intarissable, à son aplomb et à une foule d'autres choses encore. Il est toujours un peu comme autrefois, la terreur des tables d'hôte de province, mais plus encore est-il le zéléteur ou mieux le chauffeur du mouvement commercial.

Que serait le commerce en dehors des grands centres, s'il n'était servi, activé, intensifié, par les commis-voyageurs, dans la concurrence qu'ils se font les uns aux autres, pour leurs maisons respectives?

Leur rôle, à cet égard, est encore plus considérable au Canada qu'il ne l'est en Europe, puisqu'il combine ici en une seule et même personne les trois catégories de voyageurs de commerce que l'on distingue là-bas : 1o le voyageur en titre ; 2o le voyageur à la commission ou à la carte ; 3o le voyageur en titre et à la commission tout à la fois.

Le commis-voyageur en titre est attaché à un patron qui lui trace d'avance son itinéraire et lui interdit toute occupation étrangère. Il lui est alloué des appointements fixes, et il lui est en outre attribué pour ses tournées un maximum de dépenses qui varie suivant l'importance de ses opérations. Le commis-voyageur à la carte ou à la commission ne reçoit ni appointements fixes ni indemnité de route. Maître absolu d'aller où bon lui semble, il n'est inféodé à aucune maison, et se contente d'une commission sur les affaires qu'il traite. Quant au commis-voyageur en titre autorisé par son patron à joindre une ou deux cartes étrangères à sa carte officielle, il tend à disparaître, à cause des inconvénients qui résultent de ce cumul de fonctions, très souvent nuisibles les unes aux autres.

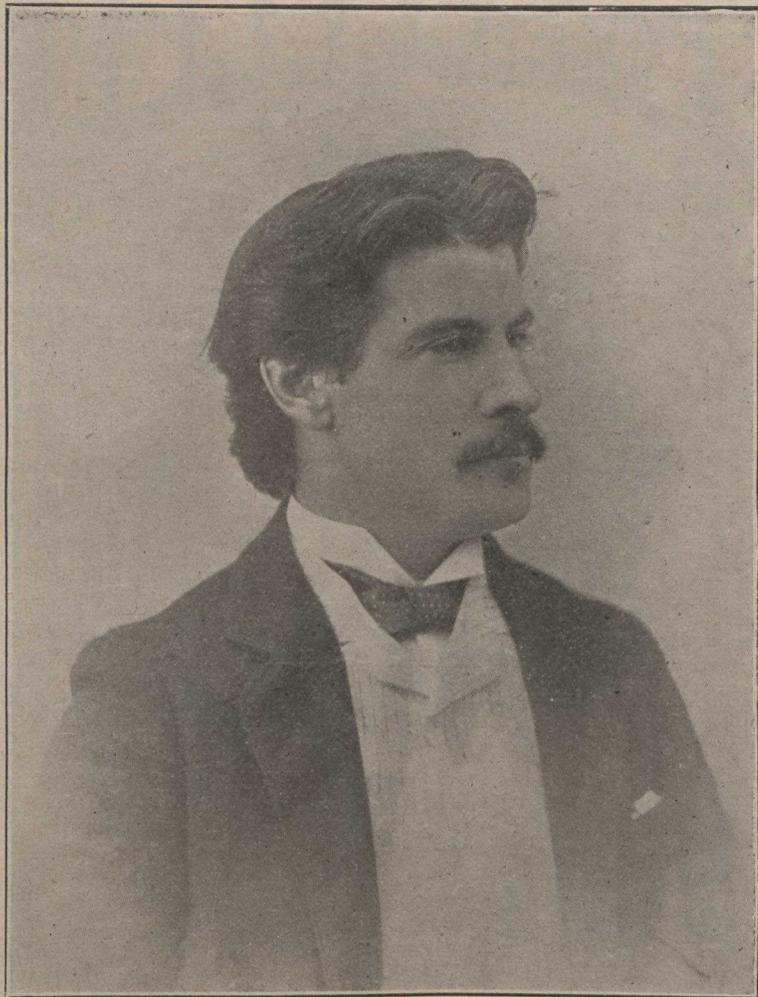
Au Canada comme en Europe, ce sont les voyageurs qui, de tous les commis, arrivent le plus vite à se mettre en affaires, à leur propre compte, et ce sont eux aussi qui fournissent plus tard au commerce les hommes les mieux posés.

Notre intention, en ces quelques notes, n'était que de révéler le secret du talent oratoire de monsieur Choquette; nous aurons peut-être, du même coup, donné par anticipation le secret de la haute fortune politique qui lui semble réservée pour l'avenir.

* * *

M. Philippe-Auguste Choquette, nous dit le Dictionnaire des Contemporains, naquit à Béloeil, le 6 janvier 1854, fit ses classes au collège de St Hyacinthe, son droit à l'Université Laval, et fut admis au barreau en 1880. Simple étudiant, il s'occupait déjà de politique et fut remarqué par l'Hon. monsieur Mercier, qui se l'attacha comme secrétaire privé. En 1883, il fonda "La Sentinelle", de Montmagny, et "Le Soir", de Montréal en 1896.

L'ANNALISTE.



L'HON. PHILIPPE AUGUSTE CHOQUETTE

mûrs que la presse, vue sous le rapport politique, est une institution; que le temps était venu, en s'abonnant à tel ou tel journal particulier, organe de la doctrine, d'obtenir par une coordination rationnelle de l'ordre social, le triomphe de la grande pensée libérale.

"La philosophie gaudissarde se déployait à tout propos dans une rubannerie de phrases qui, du moins, venaient toutes se nouer à un même but, car — Gaudissart avait un but, ce que n'ont pas toujours les philosophes qui ne sont pas de la partie. Ce but était clair, net, précis en son esprit; l'article Paris, l'article Journal, l'article chapeaux, l'article politique, le criticisme, les bonnets de coton, les assurances et les châles Ternaux! On le voit, la philosophie gaudissarde eut pu tout aussi